

Déclaration de politique générale – La CAPEB relève de bonnes intentions qui restent à préciser et à concrétiser

Paris 15 janvier 2025 - Alors que le Premier ministre, François Bayrou, vient d'achever son discours de politique générale, la CAPEB entrevoit dans ses propos des signaux qui lui laissent penser qu'il a entendu l'appel des artisans du bâtiment à un retour à la stabilité politique et à l'urgence d'agir pour le logement. Si peu de mesures précises ont été annoncées, la CAPEB poursuivra sa mobilisation afin que des mesures concrètes soient apportées sur les points importants que le Premier ministre a abordés dans son discours.

Tout d'abord, la CAPEB soutient la nécessité exprimée par le Premier ministre de retrouver de la stabilité et d'adopter rapidement un budget, enjeux sur lesquels la CAPEB s'est particulièrement mobilisée dans le cadre notamment de son action « Nous prenons nos responsabilités, et vous ? », tant les difficultés des entreprises artisanales du bâtiment étaient amplifiées par ce climat d'immobilisme.

Responsabilité que le Premier ministre semble déterminé à prendre puisqu'il affirme vouloir accompagner les économies à réaliser pour un retour à l'équilibre budgétaire, d'un mouvement de réforme de l'action publique, en repensant tous les budgets de l'État. Une mesure indispensable pour une juste répartition de l'effort budgétaire à mener pour faire face au surendettement de notre pays.

La CAPEB tient à saluer sa volonté d'engager le gouvernement dans un puissant mouvement de débureaucratization et de faire adopter rapidement le projet de loi de simplification de la vie économique qui a commencé à être examiné et que la CAPEB a fortement appelé de ses vœux. Le poids et la complexité des charges administratives qui pèsent sur les entreprises artisanales sont tels que la CAPEB se réjouit que les TPE soient entendues par le Premier ministre.

Il s'est ensuite arrêté sur le sujet du logement lorsqu'il a évoqué la politique qu'il souhaitait mettre en œuvre pour un territoire français plus équilibré, en reconnaissant sa place centrale et la nécessité de se doter d'une politique de logement repensée et de grande ampleur. Nous nous félicitons de cette ambition qui correspond à la proposition que nous avons formulée de mener une réflexion transversale pour repenser la politique du logement et trouver des solutions durables à la crise que traverse le secteur à travers la tenue d'un Grenelle.

Nous demandons au Premier ministre de traiter cet enjeu au plus vite avec l'ensemble de la filière et en recourant à tous les leviers à sa disposition. L'enjeu de la rénovation des logements, que le Premier ministre a évoqué par sa volonté de faciliter les changements d'usage, doit être considéré à la hauteur du potentiel que cet enjeu représente pour permettre à chacun d'avoir accès à un logement abordable.

La rénovation constitue également un levier essentiel pour réussir la transition écologique et finaliser la stratégie bas carbone, comme le souhaite le Premier ministre. Au regard du rôle décisif que les artisans du bâtiment ont à jouer dans la relève du défi de la rénovation énergétique et de sa massification, nous comptons sur le Premier ministre pour qu'il leur donne les moyens de le faire, en s'assurant de l'entrée en vigueur des mesures qu'ils ont demandées, et qui ont fait l'objet d'arbitrages favorables en amont de la dissolution et qui

n'attendent plus qu'une traduction législative ou réglementaire.

« Répondre aux attentes des entreprises artisanales du bâtiment, qui enregistrent depuis six trimestres un recul d'activité, c'est soutenir l'esprit d'entreprise. Ce sont bien des entreprises françaises qui, certes, ne sont pas multinationales, mais agissent au quotidien pour l'intérêt général dans les territoires. Elles forment les jeunes et assurent la relève de leur entreprise, elles maintiennent l'activité de proximité, elles préservent et créent des emplois et assurent la transition énergétique et l'amélioration du confort de tous. Elles sont le poumon de nos territoires. Au regard de l'importance que le Premier ministre donne aux territoires dans sa déclaration, il doit leur faciliter la tâche comme il affirme vouloir le faire pour « les entreprises que l'on dit multinationales ». La CAPEB l'appelle également, au nom du pluralisme démocratique, à œuvrer en faveur d'une réforme des règles du dialogue social pour que la voix des TPE du bâtiment soit enfin entendue à sa juste valeur. » **Jean-Christophe Repon, président de la CAPEB.**

Contact presse :

Pour toute demande d'information complémentaire, veuillez contacter :
Albertine Minart – Chargée des Relations Presse
E-mail : a.minart@capeb.fr | Tél : 01 53 60 50 84

À propos de la CAPEB

La Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment (CAPEB), organisation patronale représentative de l'ensemble des entreprises du bâtiment est l'organisation patronale majoritaire dans l'artisanat du Bâtiment (c'est-à-dire les entreprises inscrites au répertoire des métiers qui emploient ou non des salariés). La CAPEB est la première organisation professionnelle de France en nombre d'adhérents (62 000 entreprises).

- 500 000 entreprises, soit 96 % des entreprises du bâtiment, employant entre 1 et 10 salariés
- 570 000 salariés, soit 45 % des salariés dont 14 % de femmes
- 60 000 apprentis formés dans le bâtiment
- Presque la moitié du chiffre d'affaires du bâtiment (47 %)

Suivez la CAPEB sur les réseaux sociaux pour ne rien manquer de ses actualités, événements et actions :

- **X** : @capeb_fr
- **Facebook** : @capeb.nationale
- **LinkedIn** : @capeb